

"Est-il raisonnable de tenter sur nos enfants une expérimentation confuse?": le cri d'alarme de plus de 1.000 enseignants (OPINION)

CONTRIBUTION EXTERNE Publié le mardi 20 mars 2018 à 06h30 - Mis à jour le mardi 20 mars 2018 à 11h17



OPINIONS (/DEBATS/OPINIONS)

Une opinion de 1000 enseignants et étudiants d'université ou de haute école (dont 6 recteurs ou rectrices en fonction ou honoraires, 30 vice-recteurs/rectrices, doyen(ne)s ou vice-doyen(ne)s en fonction ou honoraires et 200 professeurs), des centaines de professeurs du secondaire et d'étudiants du supérieur souvent délégués ou représentants dans leur institution (1).

De l'excellence sans disciplines? Cherchez l'erreur!

Voici une évidence qu'il est bon de rappeler : enseigner, c'est d'abord vouloir aider des jeunes à progresser, à se dépasser et à s'émanciper. C'est aussi nourrir l'espoir de contribuer modestement à une évolution favorable de la société qui, demain, appartiendra à celles et ceux avec qui l'on travaille aujourd'hui. C'est enfin faire le choix de la passion : celle d'une discipline dont l'amour, le plus souvent, a justifié le choix d'une formation. Enseigner, c'est aussi établir avec ses élèves une relation de confiance, sans laquelle il leur serait impossible d'apprendre. Celle-ci ne s'installe qu'avec un enseignant dont ils perçoivent la bienveillance et la volonté exigeante de les amener à progresser, mais aussi dont ils reconnaissent la maîtrise approfondie de la discipline enseignée. Si cette maîtrise fine se conçoit pour une, deux voire, plus rarement, trois disciplines,

comment l'envisager dans le cas de quatre ou cinq matières, ainsi que semblent l'envisager, dans le domaine dit des « sciences humaines », le décret portant sur la Formation initiale des enseignants et le Pacte d'excellence ?

Sauvegarder les apports de chaque discipline

Il est, à nos yeux, indispensable que la grille horaire du tronc commun du Pacte d'excellence sauvegarde chaque discipline en tant que telle. La géographie, l'histoire, les sciences économiques et les sciences sociales doivent être considérées comme des matières à part entière et non indistinctement fusionnées en un grand ensemble de « sciences humaines », dans un volume horaire de surcroît réduit à quatre périodes (4 X 45 minutes effectives/semaine). Un tel projet prive les élèves des apprentissages méthodologiques propres à chacune de ces disciplines. Or, sans cette initiation exigeante, il n'est pas d'interdisciplinarité possible.

D'autre part, dans un cours de cette nature, comment intégrer les apports des orientations et domaines de recherche neufs, qui sont, quant à eux, souvent organisés par discipline avant d'être questionnés de façon interdisciplinaire ? Ce sont pourtant ces nouveaux champs qui enrichiront savoirs et savoir-faire des élèves.

Par ailleurs, pour respecter les différentes cultures et pratiques didactiques en usage en Belgique francophone, il nous apparaît nécessaire que les cours disciplinaires puissent s'appuyer sur des programmes distincts.

De même, afin de ne pas affaiblir l'offre d'enseignement, pourquoi ne pas autoriser des cours de latin optionnels à 4 périodes/semaine ? Ceux-ci pourraient offrir leurs bienfaits aux élèves, que ce soit en termes de méthodes ou d'esprit d'analyse ! Cela n'empêche évidemment pas qu'une *initiation* au latin soit maintenue pour tous.

Pouvoir maîtriser la discipline enseignée

Ce qui vient d'être évoqué pour le Pacte d'excellence concerne également le projet de décret portant sur la Formation initiale des enseignants. La volonté de former des enseignants simultanément dans cinq disciplines (histoire, géographie, sciences sociales, économie, citoyenneté / religion-morale) pour enseigner les « sciences humaines » de la 5e primaire à la 3e année du secondaire (la « section 3 »), apparaît contre-productive. Leur formation sera certes allongée d'un an mais, avec deux ou trois disciplines supplémentaires au programme, la maîtrise de chacune d'elle s'en ressentira gravement. Il importe donc de revoir et de restreindre les appariements de disciplines.

Quant à la formation des enseignants du secondaire supérieur via le bachelier et le master en enseignement (la « section 4 »), elle ne comprendra qu'un nombre très réduit de crédits disciplinaires (entre 170 et 195 sur 300). Comment penser que les maîtres de demain seront capables de faire apprendre les apports d'une discipline sans avoir acquis eux-mêmes ce bagage, en ayant notamment été initiés aux enjeux et à la pratique de la recherche disciplinaire tels qu'ils sont développés et exercés en profondeur dans les séminaires de recherche et le mémoire de master ? En bref, la part dévolue au disciplinaire devrait être accrue.

Enfin, il faut constater que, pour beaucoup d'enseignant(e)s, le désir d'enseigner est venu dans un second temps, dans les dernières années des études, ou plus tard encore. Obliger à faire le choix de l'enseignement dès l'entrée à l'université (comme le prévoit la création du bachelier en enseignement de la « section 4 »), nous semble regrettable, puisque cela cantonnera les étudiant(e)s dans un seul métier, alors qu'un cursus universitaire de qualité peut conduire à une variété de débouchés.

Madame la Ministre Marie-Martine Schyns et Monsieur le Ministre Jean-Claude Marcourt se sont déclarés attentifs aux observations des acteurs qui se sont récemment exprimés. Nous sommes confiants dans leur esprit d'écoute et demandons que des ajustements essentiels soient opérés à la grille horaire du Pacte d'excellence et au projet de décret portant sur la Formation initiale des enseignants.

À l'heure où des décisions cruciales pour l'avenir de l'enseignement en Communauté française doivent être prises, nous, enseignant(e)s du secondaire, des Hautes Écoles ou des Universités, étudiant(e)s ou chercheur(e)s du supérieur, doyen(ne)s et ancien(ne)s doyen(ne)s de facultés, recteurs / rectrices et vice-recteurs / rectrices honoraires ou en fonction, directeurs et directrices d'école, tenons à exprimer, en très grand nombre, notre attachement à un enseignement de qualité. Est-il raisonnable de tenter sur nos enfants une expérimentation confuse à une époque où les réseaux sociaux et la diffusion de « fake news » assignent éducateurs et parents à toujours plus de clarté et de discernement dans leurs méthodes et raisonnements ?

Si le pacte destiné à refonder l'enseignement francophone a pour véritable ambition d'assurer l'excellence de ce dernier, il ne peut conduire à diluer une série de disciplines de base dans des ensembles créés pour des raisons essentiellement budgétaires, qui ne sont pas le fruit d'un projet positif et scientifiquement avéré.

--> (1) Voici la liste des signataires: